

	COMPTE RENDU Réunion du Comité Directeur du 5 mars 2016	Pages : 2
		21 mars 2016
Rédacteur : Secrétaire Général		Réf : 160321SG1

Au Stade Charléty, 17 avenue Pierre Coubertin, Paris 75013

Ouverture de séance à 10h32

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; James VAJOU MOUNIEN (JV); Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ); Balaji CADIRVELOU (BC); Miriam ROMERO (MR) ; Olivier DUBAUT (OD) ; Deva AMIRDALINGAM (DA).

Quorum atteint (8/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Présents, sans droit de vote : David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise Matanga (LM) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général Adjoint (PTow) ;

Ayant annoncé une arrivée retardée: Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; Asif ZAHIR (AZ).

Excusés: Joseph OLIBER (JO).

2. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du 24 janvier 2016

- a. Commission féminine : préparation d'une affiche standard : En cours. En attendant, l'affiche du tournoi de Lisses est très réussie. À suivre.
- b. Contrat avec Gausan Sports : Toujours en cours. DB & PTow en parleront avec Goprishkan à l'issue de l'AG. À suivre.
- c. ICC Census (recensement) : Réponse envoyée dans les délais. On attend des réactions de la part de l'ICC (tout le monde se trouve en Inde....).
- d. Approbation du Bureau des membres de la Commission Féminine : Toujours pas de résolution de la part du Bureau. À suivre.
- e. Dossier Prud'hommes : Prochaine échéance le 17 mai. À suivre.
- f. Accès au siège par des personnes à mobilité réduite : Il s'avère que les travaux seraient plus importants que prévus et que le bailleur doit s'impliquer. Il a été contacté. Entretemps, AZ n'est plus concerné par ce dossier. À suivre.
- g. Mutuelle des salariés : LM informe le CD que le Cabinet Comptable dit qu'il n'est pas faisable d'inscrire une ligne mutuelle sur le bulletin de salaire car il n'y pas de mutuelle propre à FC ; donc il reste question simplement de rembourser DB et LM à la hauteur de 50% comme prévu lors de la réunion du 24 janvier dernier. Action de la part de PT et MR.
- h. Médecin de travail : LM a tout envoyé aux autorités et attend convocation. À suivre.

3. Approbation du CR de la réunion du CD du 24 janvier 2016 : Approuvé à l'unanimité.

10h55 : Arrivée de PT. Le quorum passe à 9/14.

4. Mise au point AG 2016

- Tableau des voix : revue et validation :

PTow informe le CD qu'il a voulu voir combien de présidents sont déjà licenciés 2016, sachant

qu'un président non-licencié qui se présente à l'émargement n'a pas le droit de voter, même si son club a cotisé 2016. Le soir du 3 mars, il y en avait 8 !

JV et DB ont réexaminé la situation et ont constaté qu'entretemps 5 ont pris leur licence, ce qui laisse les présidents de Creil, Eelavar et Paris CC sans droit de vote.

Note post-réunion : Aucun de ces 3 clubs ne s'est présenté à l'émargement de l'AG.

Selon le décompte fourni par François Collet le 3 mars le nombre de voix acquises est de 65 ; donc le quorum est 33.

Note post-réunion : Lors de l'AG, le club d'Essonne CC s'est présenté avec à l'appui un mail de François Collet daté du 4 mars qui confirme l'activation de la cotisation 2016 du club. Donc le nombre de voix acquises monte à 67 et le quorum à 34.

- Comptabilité 2015 : dernier passage en revue :

Le cabinet a approuvé les chiffres, après quelques réallocations autour des sommes affectées pour le remboursement des prêts aux clubs pour l'achat de tapis.

La solde s'établit à €6.681,87

PB informe le CD que l'expert-comptable s'est excusée à cause d'un empêchement. Le CD prend acte mais exprime sa consternation. MR et PB informent le CD d'une imminente réunion préliminaire avec un cabinet à Paris ; et LM se joigne à MR pour rappeler au CD que désormais aucune dépense ne sera remboursée sans facture.

- Budget 2016 : dernier passage en revue : PT informe le CD qu'il allait présenter le budget prévisionnel tel quel soumis au CD le 24 janvier dernier.

- Inscriptions en championnats - État des lieux :

PT informe le CD que les D1 et D2 sont composées comme prévu ; que la D3 sera à 9 (contre 12 prévus) ; et que la D4 sera à 11.

La Coupe de France senior masculine sera à 20 équipes, soit 4 groupes de 5, en phase-poule suivie de la phase éliminatoire.

La Coupe U21 sera de 2 poules de 6 et 5 équipes, en phase-poule ligue suivi de phase élimination. Et les U12 seront à 13 équipes, dans des plateaux.

Des interligues en 15U sont prévues en mai afin de préparer la détection de la future EDF 15U de 2017.

PT informe le CD de la possibilité offerte aux clubs d'envoyer 3 chèques qui seraient encaissés un à un durant la saison. Le CD prend acte.

- Programme de plateaux de détection/sélection - État des lieux :

DB informe le CD que, le lendemain de la date limite du 24 février, 13 seniors masculins (dont 3 non-français) se sont fait connaître ; 17 U18 masculins (dont 4 non-français) ; et aucune candidature chez les féminines.

Sur les 2 plateaux pressentis, celui du sud-ouest n'aura pas lieu faute de candidats. L'autre plateau sera dédié au 18U masculins et aura lieu à Dreux le 30 avril. Ceux qui se sont déjà présentés dans le cadre de la Coupe de Monde scolaire seront associés à ce plateau.

Le CD prend acte.

- Nomination de (2) scrutateurs : DW accepte d'en être un et, sur proposition de DB, le CD décide que l'autre scrutateur soit choisi parmi les représentants des clubs qui assisteront à l'AG.

5. **Questions diverses** : Néant.

6. **Prochaine réunion** : Le 6 mars 2016, à St Maurice, 10h00 à 12h00

11h48 : Fin de séance.

Publié le 21 mars 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)